

**Projet de site d'enfouissement régional  
dans la municipalité d'Alleyne-et-Cawood  
(Danford Lake, Outaouais, Québec)**

## **Informations générales**

**préparées par la  
Coalition de citoyens contre le projet de site d'enfouissement à Danford Lake  
– janvier 2006 –  
[www.danfordlake.com](http://www.danfordlake.com)**

On demande à une petite communauté rurale de 200 résidents permanents et de plusieurs centaines de villégiateurs de sacrifier son milieu de vie idyllique et paisible pour résoudre le problème de gestion des matières résiduelles de la ville de Gatineau et de la Région de l'Outaouais tout entière.

### **Détails du projet:**

Le site d'enfouissement occuperait une superficie de **545 acres** [220 hectares], dont **370 acres** [150 ha] pour le site même, **125 acres** [50 ha] pour l'infrastructure et **100 acres** [40 ha] pour l'agrandissement futur du site. Celui-ci serait situé à **5 miles** [8 km] à l'ouest du village de Danford Lake sur la 301 et à 1,5 mile [3 km] à l'ouest du chemin d'accès au mont O'Brien. Le résultat final : une montagne de déchets de 230 pieds [70 m], correspondant à la hauteur d'un immeuble de 22 étages.

Le site desservirait la Région de l'Outaouais, soit **13 000 miles carrés** [33 500 km<sup>2</sup>], quatre M.R.C., y compris la Ville de Gatineau. La Municipalité d'Alleyne-et-Cawood pourrait recevoir 2 \$ par tonne pour certains types de déchets.

Le site serait autorisé à accueillir, outre les ordures ménagères, des déchets d'origine industrielle, commerciale, agricole, des déchets biomédicaux désinfectés, des déchets de construction, d'incinérateurs industriels, de papeteries, de raffineries de pétrole et d'abattoirs (environ 250 000 par an).

Ce site d'enfouissement aurait un **impact sérieux sur la valeur des propriétés de la région** et, par conséquent, sur la principale source de revenus fiscaux de la municipalité. Une fois que le nom de Danford Lake sera associé à un mégadépot régional, chaque propriété située dans la municipalité ou le long des routes empruntées par les camions de transport des déchets pourrait enregistrer une perte de valeur importante, comme cela est le cas près de d'autres sites d'enfouissement tels que celui de Sainte-Sophie (Québec).

Voici nos principales préoccupations :

- **Revêtements étanches** : Ils sont censés empêcher l'écoulement du lixiviat dans le sol et les eaux souterraines, mais ils n'ont même l'épaisseur de deux pièces de 10 sous, et le lixiviat est tôt ou tard libéré dans l'environnement, même sur les meilleurs sites d'enfouissement techniques (voir le site d'Environnement Canada

: (<http://www.nwri.ca/threatsfull/ch12-1-e.html><http://www.nwri.ca/threatsfull/ch12-1-f.html>).

- **Pollution des rivières Picanoc et Kazabazua** : selon le projet de LDC, deux-tiers du bassin versant du site sont en direction de la rivière Picanoc et un tiers est en direction du lac Johnson (qui alimente la rivière Kazabazua). **Ces deux rivières s'écoulent directement dans la rivière Gatineau.** C'est dans ce bassin de drainage que nombre d'entre nous puisent leur eau potable, et sa pollution aurait un effet désastreux sur la population de poissons et l'environnement de toute la région.
- **Eaux souterraines** : Le site repose sur le **pire sol possible**, à savoir du sable et du gravier. Même les experts s'accordent pour dire qu'il n'existe aucune technologie à toute épreuve pouvant garantir la protection des eaux souterraines.
- **Importation de déchets** d'une autre province : Une telle importation est illégale, mais, selon nos contacts dans ce secteur, il n'est pas inhabituel ni particulièrement difficile d'importer des déchets. Compte tenu de la proximité d'Ottawa, nous craignons que le site puisse être utilisé par des compagnies ontariennes cherchant à se débarrasser de leurs déchets commerciaux et de construction. Selon le promoteur, M. Rouleau, cité dans un numéro récent du journal *Low Down*, le projet serait financé, entre autres, par Cohen and Cohen, une compagnie ontarienne de démolition et de recyclage de rebuts métalliques.
- **Heures d'exploitation** : On nous dit que le site ne serait exploité que durant le jour, mais les résidents proches d'autres sites semblables au Québec se plaignent de perdre le sommeil parce que le site est exploité jusque tard dans la nuit et ils se disent impuissants à faire appliquer les arrêtés municipaux interdisant l'ouverture du site la nuit. Le problème n'est pas le manque de règlements ou de lois, mais comment les faire appliquer. Tous les résidents du village de Danford Lake savent bien que la limite de vitesse dans le village n'est pratiquement jamais respectée.
- **Goélands** : Les sites d'enfouissement les attirent en très grands nombres, surtout lorsqu'il fait chaud. Ils causent de sérieux problèmes environnementaux en polluant les lacs et les champs alentour et en disséminant les déchets qu'ils ramassent sur le site.
- **Rats** : Ces rongeurs prolifèrent et disséminent des maladies. Attirés par les déchets, ils envahissent inévitablement les environs en suivant les cours d'eau. Savez-vous que les rats causent un sérieux problème aux résidents proches du site de Cantley, qui les trouvent maintenant dans les caves de leur maison ?
- **Odeurs** : Elles sont permanentes sur de tels sites, même en hiver. Le fait que le village de Danford Lake se trouve dans la direction des vents dominants est un facteur important. Les odeurs nauséabondes provenant de l'usine de Portage-du-Fort atteignent notre village certains jours.
- **Circulation routière** : Selon les informations recueillies, un camion transportant des déchets circulerait et traversait le village de Danford Lake toutes les six minutes environ – et ce, toute la journée et toute l'année, pendant au moins trente ans sur des routes déjà encombrées (301 Sud, 105 Nord et 148). Et il s'agit là d'une estimation prudente. Ces camions viendraient s'ajouter à ceux roulant sur des routes où la circulation et le nombre d'accidents ont augmenté à un taux alarmant ces dernières années. Nous avons tous, dans notre famille, des

parents qui font régulièrement la navette sur cette route dangereuse qu'est devenue la 105.

- **Pollution de l'air et de l'eau :** Le site poserait un **risque pour la santé** de ceux et celles qui vivent dans la direction des vents (les sites d'enfouissement produisent des gaz tels que le méthane, le dioxyde de carbone et le dioxyde de soufre) et en aval du site (risque élevé de pollution des eaux de surface et souterraines). Le lixiviat d'un site d'enfouissement municipal contient 32 substances chimiques cancérigènes, 13 substances causant des anomalies congénitales et 22 causant des dommages génétiques (Source : Texas A&M University).
- **Déchets dispersés :** Les routes 105 et 301 seront jonchées de déchets sauvages sur des kilomètres. Un seul déchet emporté par le vent par jour = 22 360 déchets sur la route par année.

**Saviez-vous qu'il n'est pas obligatoire que notre dépotoir municipal de Danford Lake ferme en 2008 ?** Nous pouvons le garder si nous appliquons les nouvelles normes environnementales. Selon les nouveaux règlements du Québec, les municipalités de moins de 2 000 résidents peuvent garder leur dépotoir si elles n'ont pas accès à un « lieu d'élimination plus sécuritaire » dans un rayon de 100 km ([http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/mat\\_res/fiches/fiche-elimination-suite.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/fiches/fiche-elimination-suite.htm)). La municipalité d'Alleyne-et-Cawood va recevoir environ 30 000 \$ provenant des transferts de la taxe sur l'essence. Cet argent pourrait nous aider à mettre notre dépotoir aux normes.

**Saviez-vous que** la ville de Gatineau a le choix entre quatre options pour ses déchets, et que l'une d'elles est de continuer de les envoyer à Lachute jusqu'en 2020 ? Source : Plan de gestion des matières résiduelles de Gatineau pour 2006-2010, p. 51 (<http://www.ville.gatineau.qc.ca/PGMR.htm>). Pourquoi Danford Lake devrait-il accepter les déchets d'autres municipalités et, ainsi, s'attirer des problèmes environnementaux à long terme ? *“There are a few towns on record favouring huge imports of trash into their community, but these are places where local officials have been seduced by a garbage company and are now eager to turn garbage tricks for their entire region.”* (Source: Environmental Research Foundation, Annapolis).

**Nous n'avons aucune preuve que la municipalité d'Otter Lake accueillerait le mégasite d'enfouissement à la place d'Alleyne-et-Cawood.** De fait, les résidents et villégiateurs que nous avons interrogés se sont tous déclarés fermement opposés à un tel projet.

**Une hausse des taxes de 30-40 % si le projet ne se réalise pas ?** Au dernier conseil municipal (03.01.2006), nous avons demandé au Conseil comment il était arrivé à un tel chiffre. **Le Conseil a été incapable de répondre, ajoutant que ce pourcentage était simplement une « façon de parler ».** Le Conseil municipal a-t-il envisagé d'autres sources de revenu ? De combien d'argent avons-nous vraiment besoin ? Et pourquoi ne pas développer une partie des terres de la couronne et créer des projets sains qui généreraient des revenus à long terme pour la

municipalité ? La Coalition de citoyens ne demande pas mieux que de coopérer avec le Conseil pour trouver ces solutions de remplacement.

**Quant à l'Association du mont O'Brien**, elle tente d'obtenir le statut de réserve de biodiversité pour la région du mont O'Brien. Ce statut garantirait la poursuite des activités de chasse et pêche, des randonnées et de l'accès du territoire à tous les types de véhicule. **Contrairement à ce que certains veulent faire croire, les pourvoyeurs locaux poursuivraient leurs activités actuelles sans problème.** Le territoire continuerait d'être utilisé comme n'importe quelle terre de la couronne. Le principal avantage du statut en question serait l'arrêt des coupes forestières. Tout le monde aurait alors accès à cette magnifique région de lacs et de forêts—pour chasser, pêcher, camper, faire du canoë ou de la randonnée. **Qui voudrait encore chasser ou pêcher près d'une montagne d'ordures ?**

### **Conclusion :**

Soutenir ce projet, c'est signer un contrat d'au moins 50 ans SANS possibilité de faire marche arrière. Il faudra en fait plus de 1 000 ans pour que le site revienne à la normale. Assurons-nous de savoir dans quoi nous nous engageons, parce que ce projet va changer non seulement notre vie, mais aussi celle de nos enfants et de nos petits-enfants.

Bien que la compagnie LDC et la municipalité d'Alleyne-et-Cawood soient en faveur du projet, il n'est pas trop tard pour s'y opposer. Rien n'est encore joué. Le maire, Joe Squitti, l'a dit lui-même dans son entrevue à la CBC le 22 décembre, le projet ne sera poursuivi que si la communauté le veut. D'autres communautés ont mis fin à des projets similaires dernièrement. **C'est à vous, membres de la communauté et contribuables, de prendre une décision avisée au sujet de votre avenir et de faire connaître votre position au Conseil municipal.**

Une petite communauté rurale de quelques centaines de résidents ne devrait PAS avoir à sacrifier son milieu de vie idyllique et paisible pour permettre à des investisseurs privés de faire des profits. Le nouveau maire de Gatineau, cité dans le *West Quebec Post* du 11 novembre 2005, croit que le problème des déchets doit être géré le plus près possible de leur source afin de sensibiliser leurs producteurs et les encourager à recycler davantage. La Coalition de citoyens est d'accord avec lui.

Le Conseil de la municipalité d'Alleyne-et-Cawood a donné son accord de principe pour accueillir le projet à cause de promesses d'emplois et de revenus additionnels. Mais emplois et revenus ne pourront jamais compenser les risques environnementaux et sociaux associés à un tel site.

## **Et vous, quelle est votre position ?**